



# CHAMPIONNAT DU MONDE UNIVERSITAIRE DE CYCLISME (ROUTE et VTT)

Lieu : Nijmegen (Pays-Bas)  
Dates : du 20 au 26 mai 2008



## Préambule :

Pour prétendre à une sélection en équipe de France Universitaire, tout(e) athlète devra être de nationalité française, licencié(e) auprès de la Fédération Française du Sport Universitaire au titre de l'année 2007-2008 et obligatoirement né(e) entre le 1<sup>er</sup> janvier 1980 et le 31 décembre 1990.

## Postulat FFC / F.F.Sport.U. :

Les 2 fédérations fixent comme objectif pour ce championnat du monde une bonne représentation de la délégation française avec le meilleur résultat possible.

## Cyclisme sur route

### Femmes -hommes

Quota maximum FFC / FFSU = 4



### Critères :

- Participation au championnat de France qui se déroule à St Brieuc le 9 avril 2008
- Prise en compte du classement FFC 2007

### Critère de second rang :

La Commission Mixte Nationale se réserve le droit d'ajouter à l'équipe toute athlète ayant le statut d'étudiant et étant sélectionné pour une compétition internationale, dûment justifiée. Par ailleurs, un étudiant absent à la compétition universitaire pour raison médicale ou examens peut prétendre à une sélection, s'il répond au critère de classement et que son absence est dûment justifiée.

## VTT



### Femmes -hommes

Quota maximum FFC / FFSU = 4

### Critères :

- Participation à la coupe de France qui se déroule à Guingamp le 13 avril 2008
- Prise en compte du classement UCI

### Critère de second rang :

La Commission Mixte Nationale se réserve le droit d'ajouter à l'équipe toute athlète ayant le statut d'étudiant et étant sélectionné pour une compétition internationale, dûment justifiée. Par ailleurs, un étudiant absent à la compétition universitaire pour raison médicale ou examens peut prétendre à une sélection, s'il répond au critère de classement et que son absence est dûment justifiée.

**La sélection sera arrêtée sur proposition des entraîneurs nationaux et après avis de la Commission Mixte Nationale FFC / FFSU à l'issue de chacune des compétitions.**

**La Commission Mixte Nationale se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas fixés, en fonction des critères établis par la FFC et la FFSU.**

**Date de publication de la sélection : 11 avril et 15 avril 2008**